



Le Développement Durable : un enjeu majeur et une volonté politique pour la CFE-CGC

L'ambition de la CFE-CGC et les enjeux
du Développement Durable

La CFE-CGC, acteur historique
du Développement Durable

Principaux axes stratégiques
prioritaires pour la CFE-CGC



L'ambition de la CFE-CGC et les enjeux du
Développement Durable

Notre ambition est de faire du Développement Durable un choix politique fort mais également fondamental, porté par l'ensemble de la confédération CFE-CGC : concilier transition économique, sociale et environnementale et placer ces trois préoccupations au même niveau d'attention.

Cette ambition vise quatre objectifs :

- positionner la CFE-CGC comme un acteur porteur de propositions crédible, visible et audible.

- Etre une organisation syndicale soucieuse que la mutation économique, sociale et environnementale que nous vivons soit porteuse de sens, car conciliant dialogue social / développement économique, respect de l'environnement, combat pour l'emploi et la qualité de vie des salariés.

- réconcilier le syndicalisme avec l'entreprise dans une logique gagnant-gagnant.

- ancrer le Développement Durable dans le quotidien des militants et salariés pour en faire des ambassadeurs.

La stratégie de Développement Durable portée par la CFE-CGC repose sur l'identification des enjeux auxquels notre économie est confrontée, et ce dans une logique de durabilité pour offrir aux salariés et citoyens de réelles perspectives en termes d'emplois et de qualité de vie. Pour aller dans ce sens, la CFE-CGC entend bien être un acteur associé à l'élaboration des stratégies nationale et demain européenne de développement durable et ambitionne d'être une force de propositions et/ou de contributions aux discussions, plans d'actions initiés par les pouvoirs publics et associant les partenaires sociaux, les acteurs économiques et ceux de la société civile.

La CFE-CGC est convaincue que l'inaction n'est plus une option qui s'offre à notre société dont les modèles de croissance et de gouvernance ne sont plus soutenables. Le Développement Durable est une solution à la portée de toute société soucieuse de préserver le présent et de bâtir l'avenir. Il repose sur un changement de paradigme moyennant une transition associant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Cette évolution ne réussira pas sans les salariés et les citoyens, d'où la nécessité du renforcement de leur implication dans les choix de société comme ceux des entreprises qui engagent leur avenir, comme celui des générations futures.

Nul doute que ces différents enjeux se croisent et se complètent les uns les autres, mettant en évidence les multiples niveaux d'interdépendance et d'interaction où se joue, au titre de l'intérêt général, la recherche de nouveaux équilibres entre l'environnement, la société et l'économie. Ceci nécessite une démarche d'innovation, vecteur essentiel pour une amélioration notable de la performance économique, sociale et environnementale, permettant ainsi de transformer les contraintes en opportunités, cette recherche de performance globale constituant dorénavant le pilier de toute politique de développement durable.

Pour la CFE-CGC, les principaux enjeux du Développement Durable associant des défis écologiques de dimension planétaire, des changements économiques, et des conséquences sociales peuvent se résumer à :

1 - Lutte contre le changement climatique

- Réduire l'effet de serre pour limiter la variabilité climatique et améliorer la résilience de notre société.
- Promouvoir des actions coordonnées dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies Bas Carbone et d'une mobilité durable respectueuse de l'environnement et de la santé.
- Construire un système énergétique fondé sur un mix à faible empreinte carbone tout en confrontant la réalité économique aux enjeux industriels, sociaux et environnementaux.

- Encourager et stimuler les comportements sobres et vertueux des agents économiques, des citoyens et d'une manière générale de la collectivité.

2 - Satisfaire durablement les besoins de chacun

- Alimentation, santé, logement, éducation, réduction des inégalités, de la pauvreté et de la précarité, et enfin démographie.

3 - Partager et préserver les biens communs publics

- L'atmosphère et le climat ;
- le cycle de l'eau ;
- la stabilité financière et l'intégration économique;
- la sécurité alimentaire ;
- la diffusion et l'appropriation des connaissances.

4 - Gérer les ressources

- Les ressources énergétiques et minérales;
- Les ressources animales et halieutiques ;
- Les ressources végétales ;
- les ressources bactériennes.

5 - Comprendre et protéger la biodiversité

- appréhender les relations systémiques entre l'ensemble des espèces et des milieux ;
- comprendre les interdépendances entre les activités, les modes de vie, les milieux naturels et les espèces ;

6 - Travailler au développement humain

- Privilégier une transition vers un modèle combinant performance économique, sociale et environnementale.
- Aménager des territoires durables par un meilleur ancrage local des acteurs économiques.
- Préserver ou restaurer la qualité de l'air, de l'eau, des écosystèmes, des paysages, de l'atmosphère.
- Prévenir et gérer les risques majeurs naturels et technologiques.

- Préserver et développer l'emploi tout en facilitant l'accès à la formation.



- Amélioration des conditions de travail et la qualité de vie.
- Préserver le pouvoir d'achat des salariés.

7- Produire et consommer de façon responsable

- Concilier agriculture et développement durable ;
- Favoriser une économie verte pilotée par des filières industrielles et de services.
- le tourisme durable et le commerce équitable.
- Le traitement des déchets : Réduire, Réutiliser, Recycler.
- Economie circulaire, développement des territoires et découplage entre la croissance économique et les flux de matières.

La CFE-CGC, acteur historique du Développement Durable

La CFE-CGC est depuis 2007 une partie prenante incontournable, engagée et légitime du Développement Durable, notamment par sa participation active au Grenelle de l'Environnement et de la Mer et au Conseil National de la transition Ecologique (CNTE), lequel est régulièrement sollicité pour la préparation de la conférence environnementale et la stratégie nationale du Développement Durable. C'est en ce sens qu'elle a élaboré sa charte Développement Durable affirmant une volonté politique de soutenir une transformation de nos modes de production et de consommation,

d'offrir de véritables perspectives pour les futures générations tout en veillant au maintien de l'employabilité des salariés et à l'amélioration de leur qualité de vie et de leurs conditions de travail.

La CFE-CGC partage l'ambition portée par les Présidents de la République successifs de faire de la France la nation de l'excellence environnementale. Un tel objectif, porté par la transition écologique et reposant sur le Développement Durable, ne tirera sa légitimité que de l'acceptabilité sociale. Il constitue par ailleurs un important vecteur de transformation de la société, avec des impacts sur l'activité économique, l'entreprise et l'emploi.

Pour la CFE-CGC, l'acceptabilité sociale (organisation du travail, amélioration des conditions de travail, sécurité/santé, formation et transition professionnelle, gestion des compétences, emploi, mobilité, reconnaissance, ...) est au cœur du dialogue social dont tant la qualité que le contenu conditionnent le succès de toute stratégie d'entreprise, particulièrement en matière de Développement Durable.

La CFE-CGC, consciente du rôle central du dialogue social pour relever les défis imposés par les mutations économiques, sociales et environnementales, demande la création d'une commission Développement Durable / Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au sein des comités d'entreprise. Un tel dispositif a pour vocation de renforcer le dialogue social, d'associer les salariés à la décision des orientations de l'entreprise, à la mise en œuvre des mutations de l'entreprise et d'une gouvernance responsable conciliant les intérêts de l'ensemble des parties prenantes, à savoir les salariés, les actionnaires et les autres parties (sous-traitants, collectivités locales, clients, citoyens, organismes de financement, société civile...). Pour la CFE-CGC, mettre le capital humain au cœur de l'entreprise constitue une stratégie gagnante sur le long terme et est source de création de valeur sociale et sociétale au-delà de la seule valeur actionnariale.

Par souci de lisibilité, de pédagogie, de communication mais aussi d'appréhension tant en interne qu'en externe, la stratégie Développement Durable portée par la CFE-CGC est en première approche structurée autour d'axes stratégiques transversaux permettant une meilleure articulation des enjeux, des défis et des conséquences au regard des objectifs fixés par les pouvoirs publics tant au niveau de la stratégie nationale de transition écologique et de développement durable, des conférences environnementales qu'à l'échelle des projets de loi dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la formation professionnelle ou de la biodiversité.

Il va sans dire que les salariés doivent être impérativement impliqués dans ces mutations économiques et environnementales qui devront être acceptables et perçues comme justes dans leur volet social pour disposer d'une légitimité durable.

Pour la CFE-CGC, la transition écologique est le principal maillon du développement durable et les enjeux énergétiques en constituent une composante importante. Ainsi, nous proposons de fonder notre stratégie de Développement Durable dans une vision permettant à la France, tout en jouant un rôle de leadership dans l'excellence environnementale, de s'engager dans un modèle retrouvant le chemin de la croissance économique, du développement des emplois, de l'amélioration du pouvoir d'achat, de la qualité de vie des salariés et de leurs conditions de travail.

A ce titre, nous proposons de décliner les enjeux du Développement durable en 10 axes stratégiques prioritaires pour la CFE-CGC.

Principaux axes stratégiques prioritaires pour la CFE-CGC

1-Lutter contre le changement climatique

Compte tenu de la dimension planétaire de l'enjeu climatique, la CFE-CGC soutient la recherche d'un accord international engageant collectivement les états dans la lutte contre le réchauffement climatique. La France pourra s'appuyer sur sa stratégie Développement Durable, ses engagements en matière de transitions écologique et énergétique pour assurer un réel leadership et faire de la COP 21 une réussite. Toutefois et à défaut d'un accord, la CFE-CGC recommande d'orienter les politiques Climat-Energie en faveur de la réduction de l'empreinte carbone de la France et de l'Europe, moyennant la mise en place d'outils adaptés (prix carbone, mécanisme d'import carbone...), de façon à éviter que toute initiative en matière d'exemplarité de lutte contre le changement climatique ne conduise pas à sacrifier notre tissu économique, nos industries/ services et donc nos emplois.

2-S'engager dans l'économie bas carbone et circulaire

L'évolution voire l'adaptation des systèmes de

production/distribution/consommation est un véritable enjeu pour la réduction de la consommation en matières premières et la maîtrise de nos approvisionnements voire de notre souveraineté. A ce titre, la CFE-CGC soutient :

- L'engagement de la France dans la transition énergétique fondée sur la maîtrise de la demande d'énergie (MDE), l'efficacité énergétique, une politique de transport et de mobilité durables, le développement d'un mix énergétique faiblement carboné et diversifié, tous adossés sur la création de nouvelles filières industrielles compétitives, durables et à haute valeur ajoutée. Il va de soi que ceci doit s'inscrire dans un cadre communautaire et international.

- L'émergence d'une économie circulaire permettant de sécuriser tout ou partie de nos approvisionnements en matières premières, de sécuriser les prix, de maîtriser les coûts, de réduire les impacts environnementaux et de faire émerger de nouvelles filières industrielles, et, avec elles, des emplois qualifiés non délocalisables. Ceci est aussi un levier territorial pour soutenir l'ancrage local des acteurs économiques et réduire les inégalités entre les territoires.



3-Inventer des nouveaux modèles économiques et financiers

Le développement durable est de plus en plus perçu comme un levier stratégique pour les acteurs économiques. Il conduit à faire émerger une nouvelle économie fondée sur l'amélioration de la compétitivité et du bien être humain, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux, l'exposition à la pénurie de ressources et les atteintes à la biodiversité. Ceci peut se décliner par l'émergence de nouveaux modèles économiques reposant sur l'implication

des parties prenantes, la prise en compte des enjeux sociaux-environnementaux et de nouveaux outils de financement (ISR, financement participatifs, ESS, actionnariat salarié, taxes environnementales, mobilisation de l'épargne responsable fonds Contribution Climat Energie, green bonds,...). Ceux-ci peuvent être catalysés par un cadre réglementaire, des incitations appropriées et un pilotage responsable des pouvoirs publics comme du monde économique, tous adossés à une meilleure intégration des risques et des externalités, une valorisation du capital humain et de l'environnement naturel ainsi que la recherche de création de valeur et d'un partage des richesses. La CFE-CGC veillera à ce qu'une telle transition économique puisse faire l'objet d'une évaluation socio-économique des filières concernées en vue d'anticiper et d'écartier toute nouvelle pression fiscale mettant en péril les emplois et le pouvoir d'achat des salariés et des classes moyennes.

4 - Orienter et stimuler la recherche et l'innovation vers la transition écologique

L'objectif de l'innovation est non seulement de répondre aux attentes actuelles du marché et des clients, mais aussi d'anticiper les besoins futurs dans une optique de recherche d'une meilleure performance environnementale prescrite par la transition écologique et également source de développement économique et de création d'emplois.

La CFE-CGC estime que la réussite d'une telle démarche nécessite une gouvernance dédiée au pilotage de la coordination entre les différents acteurs (pôles de compétitivité, entreprises, partenaires sociaux, pouvoirs publics, universités, centres de recherche) en vue de partager les défis et surtout valoriser au mieux les connaissances, les expériences ainsi que tout progrès technologique. La CFE-CGC recommande la mise en œuvre des programmes AMI (Appels Manifestation d'intérêt) initiés par les pouvoirs publics pour le développement de nouvelles filières industrielles d'avenir (biocarburants EMR, H2, stockage énergie, véhicules et réseaux intelligents, usines et TGV du futur, ...) ainsi que la création de fonds de soutien (subvention, aide,...) aux programmes de recherche et développement orientés vers la transition écologique.

Par ailleurs, la CFE-CGC pense opportun d'utiliser le levier fiscal pour stimuler davantage l'innovation

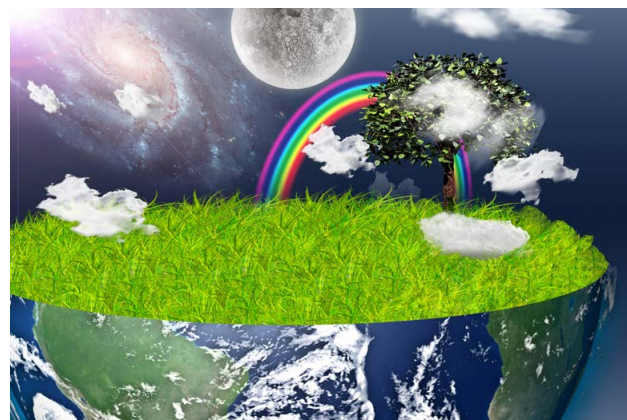
dans les entreprises ne disposant pas de moyens mais qui sont porteuses de projets d'avenir et/ou de ruptures technologiques permettant à la France de conforter son excellence industrielle.

5 - Eduquer, sensibiliser, former et informer sur le Développement Durable

L'appropriation des enjeux environnementaux et plus largement de Développement Durable doit être à la portée des salariés et des citoyens. C'est pourquoi la CFE-CGC demande que l'Education à l'Environnement et au Développement Durable soit intégrée dans les plans de formations permettant ainsi de diffuser les meilleures pratiques. Une telle démarche est de nature à nourrir le dialogue social, améliorer l'employabilité des salariés et préserver l'emploi, notamment dans les filières concernées par les mutations induites par la transition énergétique et écologique. La CFE-CGC juge fondamentale l'Education à l'Environnement et au Développement Durables des agents des fonctions publiques. Ceci permet aux acteurs publics de porter une certaine exemplarité par la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux lors de la passation des marchés publics et d'engager des initiatives territoriales permettant de valoriser les actions en faveur de la biodiversité, d'une utilisation plus rationnelle des ressources ou d'un aménagement des territoires (villes, quartier, etc...) plus responsable.

Pour appuyer une telle démarche, la CFE-CGC a mis en place un réseau de référents Développement Durable / Responsabilité sociale des Entreprises pour nourrir sa stratégie, la faire partager avec les militants et les adhérents et surtout pour encourager, apprécier, faciliter et promouvoir les politiques de Développement Durable au sein des entreprises.

Un programme de formation Développement Durable / Responsabilité sociale des Entreprises a été lancé par la CFE-CGC dès la fin 2014. Cette



action fera de nos adhérents des ambassadeurs du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans la société civile et dans le monde des entreprises pour porter nos propositions et accompagner au mieux le changement de paradigme de notre société.

6 - Accompagner la mutation des activités économiques, les transitions professionnelles et développer l'emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre de toute politique de développement durable, la CFE-CGC estime que l'anticipation des effets sociaux doit être une priorité. La mutation des activités à forts impacts environnementaux (industrie, transport, agriculture,...) nécessite un accompagnement des transitions professionnelles et le développement de passerelles entre les filières pour une meilleure adaptation des compétences aux besoins.

Ainsi, le développement des formations professionnelles et en alternance, la promotion de la certification (formation initiale, continue et validation des acquis de l'expérience), l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de compétences dans



les différentes filières, l'amélioration des garanties pour faciliter la mobilité professionnelle notamment pour des salariés occupant des emplois en mutation et enfin la sécurisation des parcours professionnels constituent des enjeux de compétitivité économique et de cohésion sociale sur les territoires. La CFE-CGC rappelle que certains dispositifs existent (GPEC territoriale, FPSPP, CPER, EDEC,...) et qu'il reste à les doter de moyens et à les déployer moyennant la mise en œuvre de démonstrateurs territoriaux au service du développement de l'emploi.

7 - Protéger la biodiversité, les populations et atténuer l'impact des mutations

Cet axe vise à privilégier la protection des ressources (écosystèmes, biodiversité,...) dans un souci de minimiser l'impact des activités humaines

et économiques et du changement climatique sur notre environnement, nos modes de vie et finalement notre bien-être individuel et collectif. La lutte contre l'artificialisation des sols (espaces agricoles et naturels) comme la détérioration de la qualité de l'air et des ressources en eau sont des enjeux majeurs. La CFE-CGC, signataire, de la Stratégie Nationale de la biodiversité, a traduit cet engagement volontaire par un document décrivant les actions et les propositions à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité. Ce travail fait actuellement l'objet d'une validation par le comité de suivi de la Stratégie Nationale de la biodiversité.

Par ailleurs, au titre de la cohésion sociale et de l'équité, la lutte contre l'exclusion et la précarité y prend place pour plus de progrès social (meilleur accès à l'éducation, à la formation, à la protection sociale, au logement, etc...).

8-Mobiliser les acteurs à tous les niveaux et promouvoir une gouvernance responsable

Le développement durable, principal pilier du projet de transition écologique de la France, doit reposer sur une mobilisation de tous les acteurs publics et privés laquelle est adossée à une gouvernance responsable à tous les niveaux (national, territoire, local, entreprise, associations, citoyens,...). Ainsi, les outils existants (CPER, SRCAE, SDAGE, PCET,...), au service du développement durable, doivent permettre aux collectivités locales de jouer pleinement leurs responsabilités de maître d'ouvrage et d'animateur tout en s'appuyant sur leurs compétences réglementaires dans différents domaines.

Par ailleurs, le renforcement du dialogue social, levier clef pour relancer l'économie, suppose une gouvernance responsable des entreprises privilégiant des règles de transparence, d'éthique et de valorisation du capital humain tout en associant les salariés aux orientations stratégiques de l'entreprise. Ainsi, le mandat d'administrateur salarié, voix de l'interne de l'entreprise, permet d'ancrer la gouvernance de l'entreprise dans sa réalité économique, industrielle et sociale. Les administrateurs salariés sont par ailleurs des ambassadeurs naturels du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises mais aussi des défenseurs d'une gouvernance responsable et durable. Nul doute que ceci est source de mobilisation, de création de valeur durable, d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie. Ceci doit offrir des perspectives prometteuses en matière d'emploi et du pouvoir d'achat.

9 - Promouvoir le développement durable au niveau communautaire et international

Une politique de Développement Durable à l'échelle européenne est primordiale pour un double objectif : harmoniser et accompagner les politiques nationales et fixer un cadre commun pour les orientations de l'Europe. La CFE-CGC est convaincue que la mise en œuvre d'une politique européenne en matière de développement durable s'analyse comme une réponse à la crise économique et sociale de l'Europe et constitue une stratégie de croissance intelligente, durable et inclusive. Une telle politique peut enclencher une dynamique positive en faveur du développement durable au niveau international et constituer un levier de compétitivité européenne permettant d'atteindre de meilleures performances économiques, sociales et environnementales ainsi que la conquête par nos entreprises de parts de marché à l'international à l'heure où de plus en plus de pays doivent faire face à d'immenses défis sociaux et environnementaux, parfois de dimension planétaire, tout en empruntant la trajectoire d'un développement durable.

La CFE-CGC estime enfin que l'appréciation de toute politique de développement durable doit reposer sur l'évaluation et le suivi d'indicateurs pour mesurer les progrès réalisés et définir des actions d'amélioration et/ou d'adaptation.

10 - Développer des territoires durables et résilients

Le besoin, exprimé par les territoires, d'accroître leur résilience et leur attractivité, au travers d'un développement durable tant sur le plan économique que social, réclame une approche systémique globale et le recours à des instruments suffisamment puissants pour décrypter et gérer des systèmes interconnectés complexes.

Dans ce cadre, les politiques de logement, d'urbanisme, de transport, de services collectifs (eau, déchets, ...), de formation et de gestion des ressources, doivent désormais intégrer les interactions entre les activités générées par les acteurs locaux et leurs impacts environnementaux à l'échelle locale et globale. Ces politiques doivent être appréciées par des indicateurs novateurs d'Empreinte Environnementale, à spectre plus large que ceux de l'empreinte écologique, basés sur l'approche d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et d'éco-socio-conception qui devront favoriser faciliter l'ancrage territorial des entreprises, des salariés et des habitants et permettre l'évolution des usages et des pratiques urbaines afin de développer des territoires autonomes, exemplaires et attractifs. Il est à noter que la capacité d'expérimentation locale des collectivités est un véritable levier pour

s'adapter aux enjeux économiques en intégrant des politiques de développement durable au service de l'économie, l'emploi et le pouvoir d'achat des citoyens.

CONCLUSION

Sans nier les tensions entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, la CFE-CGC fait du Développement Durable un dénominateur commun au service de l'intérêt général permettant la transition vers un modèle de société plus responsable et plus humaine, offrant l'opportunité de sortir du statu quo, de relancer la croissance, probablement d'une autre nature que celle que nous avons connu jusqu'à présent, et d'apporter du progrès social tout en luttant contre les inégalités. Placer le Développement Durable au cœur de la stratégie de la CFE-CGC est un gage d'un syndicalisme responsable, tourné vers l'avenir et soucieux d'accompagner la mutation de notre société confrontée à de plus en plus de défis pour bâtir une société du 21^{ème} siècle plus humaine, plus responsable et donc plus durable.

